
 GOUVERNEUR-GENERAL.—*Suite.*

MANDATS :

12. Relevés des mandats spéciaux émis depuis la dernière session du Parlement, à compte des exercices 1883-84 et 1884-85 : Sir L. Tilley, 20. *Imprimés pour distribution seulement*, 90. Doc. de la sess. No. 19.

GRAND NORD, CHEMIN DE FER DU :—Voir *Pacifique Canadien*, 56.

GRAND OCCIDENTAL À LA RIVE DU LAC ONTARIO, CIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DU :—Pétition pour acte, 63. Rapport sur l'avis, 127. Bill No. 38 : M. Ferguson (Welland), 128. 2^{me} lecture et renvoyé au com. des Chemins de fer, 147. Rapporté amendé, 277. Délibéré en comité, rapporté, 3^{me} lecture et passé, 284. Passé par le Sénat, 372. Sanction Royale, 517.—48 49 Vic., chap. 18.

GRAND TRONC, CIE DU CHEMIN DE FER LE :—

1. Ordre—Document ou instrument concernant l'énoncé du 17 avril dernier, que £1,000,000 stg., seraient mis en réserve pour mettre une double voie entre Montréal et Toronto : M. Mitchell, 132. Réponse, 351. *Pas imprimée*, 433. Doc. de la sess., N° 109.
2. Réponse à adresse de la dernière session—Noms des actionnaires et montant de stock détenu par chacun à la fin de la première année des opérations, 384. *Pas imprimée*, 433. Doc. de la sess., N° 109a.
3. Ordre—Etats à être fournis par le Grand Tronc, 1883-84, conformément aux prescriptions de l'acte refondu des chemins de fer et des actes qui l'amendent : M. Mitchell, 181. Réponse partielle, 527. *Pas imprimée*, 552. Doc. de la sess., N° 109d.
4. Ordre—Noms et domiciles des divers actionnaires du Grand Tronc : M. Mitchell, 180.
5. Ordre—Arrivée et départ des trains-poste de Toronto et de Brockville, depuis le 1^{er} février jusqu'au 30 avril des années 1881, 1882, 1883 et 1884 et de l'année courante : M. Cameron (Middlesex), 379.

Voir *Chemins de fer, accidents.*

GRANDE LIGNE DIRECTE ENTRE L'AMÉRIQUE ET L'EUROPE, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA :—Adresse—Rapports, plans et correspondance des ingénieurs employés par la,—dans la Nouvelle-Ecosse et le Cap Breton : M. Paint, 91. Réponse 877. *Pas imprimée*. Doc. de la sess., N° 137b.

Voir *Chemins de fer, Nouvelle-Ecosse.*

GREFFIER DE LA CHAMBRE :—

1. Dépose certains papiers sur le bureau, 343, 383.
2. Fait rapport de l'absence de l'Orateur, 518, 523, 527.